



# Theranexus

---

THERANEXUS

Société anonyme au capital de 779.785,75 €

Siège social : 60 avenue Rockefeller, Pépinière Laennec, 69008 Lyon

RCS Lyon 791 889 777

## **RAPPORT SEMESTRIEL**

## SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES	3
RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	3
ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	3
RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE	4
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	5
3. RAPPORT D'ACTIVITE	9
PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE	9
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	13
ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE	13
PERSPECTIVES D'AVENIR	15
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	15
TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	15
4. COMPTES SEMESTRIELS	17
5. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT	43
DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	43
CONTROLE DE LA SOCIETE	44
ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE	44
ETAT DES NANTISSEMENTS	44

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL**

Monsieur Franck MOUTHON, président directeur général de THERANEXUS.

### **ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société THERANEXUS et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 27 septembre 2018  
**Franck MOUTHON**  
Président directeur général

## **RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE**

**Monsieur Franck MOUTHON**

Président directeur général

**Monsieur Thierry LAMBERT**

Directeur administratif et financier

60 avenue Rockefeller, Pépinière Laennec, 69008 Lyon

Adresse électronique : [investisseurs@theranexus.fr](mailto:investisseurs@theranexus.fr)

01.46.54.98.96

## **2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **Theranexus S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels condensés

**GMBA Essonne**  
6, boulevard Dubreil  
91400 Orsay  
S.A.R.L. au capital de € 25 000

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris la Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
régionale de Versailles

## **Theranexus S.A.**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018

### **Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels condensés**

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Theranexus et en réponse à votre demande dans le cadre de votre communication financière, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels condensés de celle-ci, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels condensés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les principes comptables français, tels que décrits dans les notes annexes.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Orsay et Paris la Défense, le 27 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

- GMBA Essonne

- ERNST & YOUNG et Autres

Raymond DORGE

Cédric GARCIA



### 3. RAPPORT D'ACTIVITE

#### PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

Fondée en 2013, Theranexus est une société biopharmaceutique qui développe des candidats-médicaments pour le traitement des maladies du système nerveux central (SNC). La Société est partie du constat que les médicaments psychotropes proposés actuellement dans les troubles neurologiques présentaient une efficacité limitée et le développement de nouveaux traitements demeurerait un enjeu industriel considérable. Anciens chercheurs au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), les fondateurs, Franck MOUTHON et Mathieu CHARVERIAT, ont identifié le rôle important joué par les cellules non neuronales (autrement appelées « cellules gliales »), longtemps négligées dans la réponse des neurones à ces médicaments psychotropes. Leur recherche a permis de découvrir qu'en modulant l'organisation des réseaux des cellules non-neuronales, il était possible d'accroître l'efficacité de médicaments psychotropes. Cette technologie protégée, déclinable sur de multiples indications, consiste ainsi à agir simultanément sur les cellules gliales et sur les neurones. C'est cette approche unique et de rupture dans le domaine du système nerveux central que Theranexus développe aujourd'hui dans quatre pathologies. La Société a déjà réalisé d'importants développements précliniques, cliniques et technologiques ayant notamment conduit à un premier candidat-médicament, le THN102, qui a déjà fait la preuve chez l'Homme de sa sécurité dans des phases Ia et Ib et de sa supériorité d'efficacité par rapport au traitement de référence dans la Narcolepsie dans une phase Ib chez des volontaires sains après privation de sommeil.

#### ***Les troubles neurologiques, un enjeu sociétal lourd et un marché en forte attente d'innovation thérapeutique***

Les troubles neurologiques affectent près d'un milliard de personnes dans le monde et cette proportion est en croissance forte avec le vieillissement de la population. Ils sont l'une des premières causes d'invalidité et leurs coûts globaux (estimés à plus de 2 000 Mds€<sup>1,2</sup>) correspondent à plus d'un tiers des dépenses mondiales de toutes les maladies réunies.

En 2016, les médicaments psychotropes représentaient la plus grande part de marché au monde avec 15.6%<sup>3</sup>.

En dépit de l'existence de nombreux médicaments adressant ces maladies du SNC les besoins médicaux restent très importants et l'industrie pharmaceutique fait aujourd'hui face à deux défis majeurs :

1. la chute en série de brevets clés pour un nombre important de médicaments « blockbusters » (c'est-à-dire générant plus de 1 Mds\$ de revenus par an) ;
2. un taux d'échec élevé pour les nouveaux traitements ciblant les troubles neurologiques.

L'intensité de la recherche dans ce domaine par les grands acteurs de l'industrie pharmaceutique s'accompagne d'une forte demande de nouveaux projets à même de permettre un renouvellement de leurs portefeuilles de

---

<sup>1</sup> Gustavsson et al., Eur Neuropsychopharmacology, 2011

<sup>2</sup> OMS / Neurological Disorders: Public Health Challenges, 2015

<sup>3</sup> QuintilesIMS Suisse, 2017

médicaments. Cette aire thérapeutique est une opportunité unique pour les sociétés de biotechnologies qui sont aujourd'hui en mesure d'apporter des solutions nouvelles.

Theranexus à travers sa plateforme innovante de génération de candidats-médicaments est idéalement positionnée pour participer à la réponse à ces forts besoins médicaux et industriels.

### ***Une solution thérapeutique innovante, qui améliore l'efficacité des traitements existants du SNC***

La stratégie thérapeutique de Theranexus repose ainsi sur le ciblage simultané des neurones et des cellules non-neuronales, par la conception et le développement de combinaisons de deux médicaments distincts :

- un premier médicament psychotrope ciblant l'activité neuronale (antidépresseurs, psychostimulants, etc.) ;
- un second médicament ciblant les cellules non-neuronales (plus spécifiquement les astrocytes).

Ces combinaisons, en agissant sur l'environnement cellulaire neuronal immédiat devraient permettre de maximiser la réponse du cerveau aux médicaments psychotropes et ainsi de proposer des médicaments plus efficaces dans les indications neurologiques choisies.

### ***Une plateforme technologique puissante, générant un portefeuille diversifié de médicaments brevetés***

Ce positionnement innovant, de combinaisons de deux médicaments connus agissant simultanément sur les neurones et les cellules non-neuronales, a permis à Theranexus de déployer une plateforme de génération et de développement de candidats-médicaments à forte valeur ajoutée en :

- s'inscrivant directement en supériorité par rapport à la première ligne de traitement dès les phases précoces et devrait l'être également tout au long du développement, lorsque cette première ligne existe ;
- bénéficiant d'un nouveau monopole d'exploitation sur les combinaisons et leur usage thérapeutique dans une série d'indications à l'aide de familles de brevet protégeant ces combinaisons ;
- augmentant la probabilité, la vitesse et l'agilité d'accès au marché de la combinaison en tirant profit des connaissances déjà disponibles sur les deux médicaments.

La technologie Theranexus et ses applications sont aujourd'hui protégées par plusieurs familles de brevets. Cette politique d'innovation et de protection de sa propriété intellectuelle constitue, pour la Société, une importante barrière à l'entrée contre d'éventuels concurrents.

Tournée vers les besoins médicaux et industriels prioritaires, Theranexus a choisi de décliner sa stratégie à travers le développement de trois premiers programmes propriétaires.

### ***Le THN102, premier produit phare de la plateforme Theranexus ayant atteint la preuve de concept clinique déjà en phase II pour le traitement des troubles de l'éveil***

Le THN102 a vocation à devenir le traitement de référence des troubles de l'éveil dans la narcolepsie et la maladie de Parkinson. Il consiste en une combinaison de modafinil, première ligne de traitement actuel sur la narcolepsie, et de flécaïnide, médicament repositionné agissant sur les cellules non-neuronales. C'est le candidat-médicament le plus avancé de la Société. Ayant atteint sa preuve de concept clinique chez des volontaires sains privés de sommeil en 2016, ce candidat-médicament est d'ores et déjà en phase II chez des patients atteints de narcolepsie. A la date du présent document de référence, le THN102 a initié un programme de phase II chez des patients atteints

de somnolence excessive en journée dans la maladie de Parkinson. Le THN102 fait l'objet d'une propriété intellectuelle renforcée et est couvert par une famille de brevets expirant en 2034.

***Le THN101 et le THN201 : le prolongement naturel de la plateforme Theranexus sur d'autres indications neurologiques majeures***

Le deuxième candidat-médicament de la Société, le THN201, a pour vocation de traiter des troubles neurocognitifs dans la maladie d'Alzheimer. Il consiste en une combinaison de Donepezil, agissant sur l'activité neuronale, et de Mefloquine agissant sur l'activité des cellules non-neuronales. Le troisième candidat-médicament en développement de la Société, le THN101, cherche à améliorer le traitement de la douleur neuropathique. Dans la même logique, il consiste en une combinaison d'amitriptyline, agissant sur l'activité neuronale et de méfloquine, agissant sur l'activité gliale.

Theranexus a confirmé la dose de Mefloquine permettant d'atteindre l'exposition plasmatique recherchée à l'aide d'une étude de pharmacocinétique chez l'Homme. Cette étude menée sur sujets sains a été finalisée au premier trimestre 2018. Elle a permis d'identifier les doses à tester en clinique au sein des combinaisons et donc de lancer la fabrication des unités thérapeutiques. Ceci constitue une première étape dans les programmes de développement de THN201 et de THN101, la méfloquine étant utilisée comme modulateur de l'activité gliale dans ces deux candidats-médicaments.

Les essais cliniques de Phase Ia et Ib sur les combinaisons (respectivement Amitriptyline et Donepezil combinés avec Mefloquine) formant le THN201 et le THN101 auront lieu courant 2018 et 2019 pour des résultats au S2 2019.. Le THN201 est couvert par une famille de brevets expirant 2032, et le THN101 par une famille de brevets expirant en 2036.

Ces trois candidats-médicaments et leurs indications thérapeutiques sont également couverts par la famille du « Brevet Principal » qui expirera en 2029.

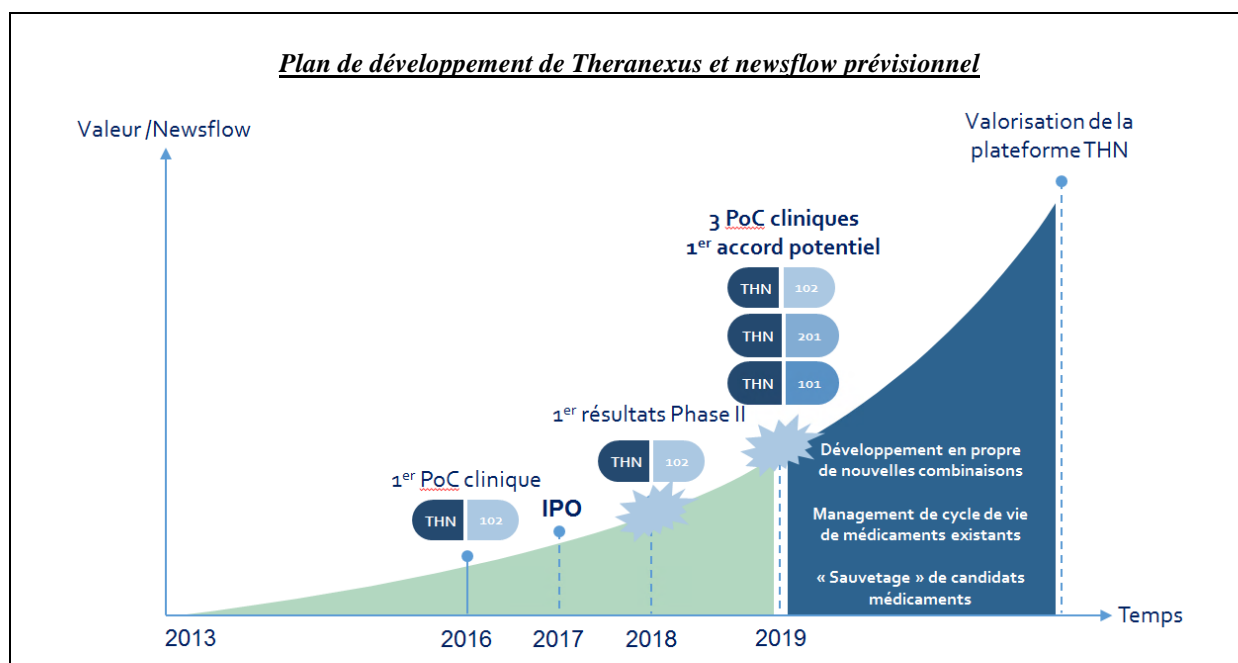


\*Tous les chiffres proviennent de Datamonitor reports (NP, dementia) ; rapports annuels des sociétés (Jazz Pharmaceuticals, Teva)

### ***Une stratégie thérapeutique offrant de larges opportunités de développement et de partenariats industriels***

Au-delà de ses trois premiers programmes qui, après l'atteinte de jalons cliniques significatifs, pourront faire l'objet des partenariats industriels, la stratégie thérapeutique de la Société lui offre de larges opportunités de diversification :

- le développement de nouvelles combinaisons propriétaires qui consiste à conduire une combinaison brevetée de deux médicaments enregistrés, commercialisés et séparément libres de droit ;
- le management de cycle de vie de médicaments psychotropes propriété d'un industriel dont le brevet de protection arriverait à proximité de l'expiration. Dans le cadre d'un partenariat avec cet industriel lui permettant d'incorporer son médicament psychotrope en fin de protection au sein d'une nouvelle combinaison propriétaire issue de la plateforme Theranexus, il pourrait ainsi prolonger le monopole d'exploitation de son médicament et le développement de sa franchise commerciale ;
- le sauvetage de médicaments psychotropes en cours de développement clinique, rencontrant un manque d'efficacité dans les phases tardives de développement. Cette dernière possibilité s'établirait aussi dans le cadre de partenariats avec différents industriels suivant les mêmes modalités d'intervention de la plateforme Theranexus que le point précédent.



## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Au cours du premier semestre 2018, la société a progressé dans le développement clinique de ses candidats-médicaments, notamment :

- Poursuite de l'étude de Phase de Phase II de son candidat-médicament THN102 dans la narcolepsie. L'étude comptait 37 patients à fin avril 2018 (communiqué de presse du 26 avril 2018) contre 20 à la date de parution du document de base (30 septembre 2017)
- Obtention d'autorisations aux Etats-Unis et en Europe pour l'étude de phase II dans la maladie de parkinson portant également sur le candidat-médicament THN102
- Réalisation d'une étude de Pharmacocinétique portant sur le THN01, modulateur de connexine faisant partie des combinaisons format le THN201 (candidat-médicament dans la maladie d'Alzheimer) et le THN101 (candidat-médicament dans les douleurs neuropathiques).

## **ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE**

La Société a obtenu en Janvier 2018 la délivrance en Europe du brevet couvrant son candidat-médicament THN102 pour le traitement de la narcolepsie et de la maladie de Parkinson.

Par ailleurs la Société a poursuivi tout au long du semestre ses efforts de recherche concernant à la fois les interactions neurones – cellules gliales et le développement de nouveaux candidats-médicaments.

Au cours du semestre, la Société a complété son effectif en recrutant un deuxième chef de projet clinique (chargé du pilotage d'études cliniques sous la supervision de Werner Rein, Directeur Médical), ainsi qu'une ingénieure de recherche dédiée aux expériences in vitro sous la supervision de Mathieu Charvériat, Directeur Général Délégué et Directeur Scientifique.

Les efforts de développement des candidats-médicaments propriétaires (THN102, THN201, THN101) dans leurs indications respectives (Narcolepsie et maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, douleurs neuropathiques) ont progressées de manière significative tel que résumé dans le paragraphe ci-dessus 'événements significatifs'.

Ces efforts se sont traduits par un accroissement des dépenses opérationnelles, comme illustré par le compte de résultat résumé ci-dessous :

En K€ (normes françaises)	S1-2018	S1-2017
Chiffre d'affaires	0	0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>101</b>	<b>59</b>
Autres achats et charges externes	2 024	535
Salaires et charges sociales	992	377
Dotations aux amortissements sur immobilisations	21	12
Autres charges d'exploitation	10	3
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 048</b>	<b>928</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2 947</b>	<b>-868</b>
Résultat financier	0	-71
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	893	230
<b>Résultat net</b>	<b>-2 054</b>	<b>-710</b>

Les autres achats et charges externes sont en hausse sur le semestre à 2 024 K€ contre 535 K€ au premier semestre 2017. Ceci est lié à l'impact des nouveaux programmes cliniques et notamment le programme de phase II dans la maladie de Parkinson.

La hausse des salaires et charges sociales, qui passent de 377 K€ au premier semestre 2017 à 992 K€ au premier semestre 2018, traduit la structuration de la Société à tous les niveaux :

- Renforcement du département clinique avec notamment le recrutement d'un Directeur Clinique et d'un deuxième chef de projets cliniques
- Création d'une Direction Financière en amont de l'introduction en bourse de la société
- Renforcement des fonctions R&D et de Business Development

En conséquence, la perte d'exploitation est passée de -868 K€ pour le premier semestre 2017 à -2 947 K€ pour le premier semestre 2018.

Le résultat financier, lié principalement aux intérêts sur des emprunts et avances remboursables, ressort à -71 K€ au premier semestre 2017, contre 0 K€ au premier semestre 2018, la société ayant remboursé la majeure partie de ses emprunts suite à son introduction en bourse en octobre 2017.

Après comptabilisation de 893 K€ de produit d'impôt, principalement dû au Crédit Impôt Recherche, le résultat net est négatif à hauteur de -2 054 K€ au premier semestre 2018 contre -710 K€ au premier semestre 2017.

La trésorerie au 30 juin 2018 s'inscrit à 14 945 K€ contre 18 226 K€ au 31 Décembre 2017, soit une consommation de trésorerie de 3 281 K€ sur le semestre, liée à la perte d'exploitation.

## **PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au cours du second semestre 2018, la Société prévoit de poursuivre ses programmes de développement clinique :

- Etude clinique de phase II portant sur le candidat-médicament THN102 dans la Narcolepsie : conclusion de l'étude et résultats attendus d'ici la fin du deuxième semestre 2018
- Etude clinique de phase II portant sur le candidat-médicament THN102 dans la maladie de Parkinson : ouverture des centres et poursuite du recrutement des patients (recrutement d'un premier patient annoncé le 16 juillet 2018)
- Programmes cliniques de phase I portant sur les candidats-médicaments THN101 et THN201 respectivement dans les douleurs neuropathiques et la maladie d'Alzheimer : ouverture des centres et démarrage du recrutement des volontaires. La Société a annoncé le 26 Septembre 2018 avoir obtenu les autorisations pour son essai clinique de Phase Ib portant sur le THN201.

En parallèle, la Société compte poursuivre ses travaux précliniques pour découvrir de nouveaux candidats-médicaments pertinents dans le traitement de pathologies du système nerveux central.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Les risques et incertitudes demeurent inchangés par rapport à eux listés dans le document de référence de la Société, enregistré le 26/04/2018 sous le numéro R.18-028. Celui-ci est disponible sur le site internet de la Société ([www.theranexus.com](http://www.theranexus.com)).

## **TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Au cours du premier semestre 2018, la Société n'a conclu aucun contrat avec ses mandataires dirigeants ou parties leur étant liées. Des contrats de travail lient la société avec Mathieu Charvériat, Directeur Général Délégué et Franck Mouthon, Président Directeur Général (contrat suspendu depuis le 18 novembre 2014).

Par ailleurs des contrats de consultance lient la société avec Luc-André Granier et Dominique Costantini, administrateurs indépendants. Au cours du premiers semestre 2018 ces contrats n'ont donné lieu à aucune activité et au versement d'aucun honoraire.

Des informations plus détaillées sur ces contrats sont disponibles dans le document de référence de la Société, enregistré le 26/04/2018 sous le numéro R.18-028. Celui-ci est disponible sur le site internet de la Société ([www.theranexus.com](http://www.theranexus.com)).



## **4. COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes condensés intermédiaires de la Société au 30 juin 2018 ont été préparés conformément aux normes françaises.

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes françaises et doivent être lus en complément des états financiers annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les évènements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance de la Société depuis les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

# **THERANEXUS SA**

**Comptes Semestriels au 30 juin 2018**

## Sommaire

<b>1. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de THERANEXUS SA</b> .....	<b>- 4 -</b>
1.1 Bilan et compte de résultat, en euros.....	- 4 -
1.2 Etat des variations des capitaux propres sur les exercices 2017 et le premier semestre 2018.....	- 8 -
1.3 Tableaux des flux de trésorerie des exercices au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 .....	- 9 -
<b>2. Règles et méthodes comptables</b> .....	<b>- 10 -</b>
2.1. Principes et conventions générales .....	- 10 -
2.2. Permanence des méthodes.....	- 10 -
2.3. Principe de continuité de l'exploitation.....	- 10 -
2.4. Jugements et estimations de la direction de la société .....	- 10 -
2.5. Monnaie de présentation des comptes .....	- 10 -
<b>3. Principales méthodes comptables de la Société</b> .....	<b>- 11 -</b>
3.1 Chiffre d'affaires .....	- 11 -
3.2 Subvention d'exploitation .....	- 11 -
3.3 Immobilisations incorporelles et corporelles .....	- 11 -
3.3.1 Les immobilisations incorporelles .....	- 11 -
3.3.2 Les immobilisations corporelles.....	- 11 -
3.3.3 Dépréciation des actifs.....	- 11 -
3.4 Immobilisations financières.....	- 12 -
3.5 Opérations en devises.....	- 12 -
3.6 Provisions pour risques et charges .....	- 12 -
3.7 Engagement de retraite .....	- 12 -
3.8 Résultat exceptionnel.....	- 13 -
3.9 Résultat par action.....	- 13 -
3.10 CIR (Crédit d'Impôt Recherche).....	- 13 -
3.11 Valeurs Mobilières de Placement.....	- 13 -
<b>4. Evènements significatifs</b> .....	<b>- 13 -</b>
4.1 Faits spécifiques.....	- 13 -
4.2 Evènement pots-clôture .....	- 13 -
<b>5. Notes sur les comptes Semestriels au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017</b> .....	<b>- 14 -</b>
5.1 Subvention d'Exploitation.....	- 14 -
5.2 Autres produits d'exploitation .....	- 14 -
5.3 Autres achats et charges externes.....	- 14 -
5.4 Charges de personnel .....	- 14 -
5.5 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions enregistrées en résultat d'exploitation .....	- 15 -
5.6 Résultat Financier.....	- 16 -
5.7 Résultat Exceptionnel .....	- 16 -
5.8 Crédit d'impôt recherche .....	- 16 -
5.9 Etat des immobilisations.....	- 16 -
5.9 Etat des amortissements.....	- 17 -
5.11 Etat des provisions.....	- 18 -
5.12 Etat des échéances des créances et des dettes .....	- 18 -
5.13 Produits et avoirs à recevoir .....	- 20 -
5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	- 20 -
5.15 Charges constatées d'avance.....	- 20 -
5.16 Produits constatés d'avance.....	- 21 -

---

5.17 Composition du capital social .....	- 21 -
5.17.1 Capital social actuel .....	- 21 -
5.17.2 Capital social potentiel .....	- 21 -
5.18 Avances remboursables.....	- 23 -
5.19 Emprunts et dettes financières.....	- 24 -
5.20 Fournisseurs et comptes rattachés.....	- 24 -
5.21 Charges à payer et avoirs à établir.....	- 24 -
5.22 Engagements hors bilan .....	- 25 -
5.23 Rémunération des mandataires sociaux.....	- 25 -
5.24 Entreprises liées .....	- 25 -

**1. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de THERANEXUS SA**

**1.1 Bilan et compte de résultat, en euros**

**Bilan**

ACTIF	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)			Exercice précédent 31/12//2017 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	701 956	96 777	605 179	456 318
Autres immobilisations corporelles	13 671	3 842	9 828	8 476
Autres titres immobilisés	174 950		174 950	64 078
Prêts				
Autres immobilisations financières	143 816		143 816	153 529
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 034 392</b>	<b>100 619</b>	<b>933 773</b>	<b>682 401</b>
<b>Actif circulant</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	24 671		24 671	
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	14 860		14 860	6 138
. Personnel				4 715
. Organismes sociaux	5 406		5 406	
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 619 220		1 619 220	733 424
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	130 627		130 627	292 843
. Autres	83 908		83 908	40 087
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	8 009 293		8 009 293	15 001 314
Disponibilités	6 935 614		6 935 614	3 224 770
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	205 685		205 685	389 776
<b>TOTAL (II)</b>	<b>17 029 282</b>		<b>17 029 282</b>	<b>19 693 066</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>18 063 675</b>	<b>100 619</b>	<b>17 963 056</b>	<b>20 375 467</b>

## Bilan (suite)

<b>PASSIF</b>	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
<b>Capitaux Propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : 779 786)	779 786	779 786
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	22 023 067	22 023 067
Report à nouveau	-4 632 232	-2 517 421
Résultat de l'exercice	-2 054 359	-2 114 811
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 116 262</b>	<b>18 170 621</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	540 000	540 000
<b>TOTAL (II)</b>	<b>540 000</b>	<b>540 000</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	355 145	468 168
. Associés	41	41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	662 732	686 859
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	157 477	211 488
. Organismes sociaux	127 286	282 395
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 112	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance		15 895
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 306 793</b>	<b>1 664 846</b>
Ecart de conversion passif(V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>17 963 056</b>	<b>20 375 467</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)			Exercice précédent 30/06/2017 (6 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services			0	0
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>				
Subventions d'exploitation			63 216	50 621
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 278	3 988
Autres produits			27 700	4 489
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>101 194</b>	<b>59 099</b>
Autres achats et charges externes			2 024 032	535 095
Impôts, taxes et versements assimilés			9 762	3 340
Salaires et traitements			740 112	286 471
Charges sociales			252 365	90 743
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 190	11 916
Autres charges			724	16
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>3 048 184</b>	<b>927 581</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-2 946 990</b>	<b>-868 482</b>
Autres intérêts et produits assimilés			12 584	249
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 153	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>13 737</b>	<b>249</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 070	71 481
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>14 070</b>	<b>71 481</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-333</b>	<b>-71 232</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-2 947 323</b>	<b>-939 714</b>

## Compte de résultat (suite)

	du 01/01/2018 au 30/06/2018 (6 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (6 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-892 964	-230 037
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>114 932</b>	<b>59 348</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>2 169 290</b>	<b>769 025</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-2 054 359</b>	<b>-709 677</b>
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



1.2 Etat des variations des capitaux propres sur les exercices 2017 et le premier semestre 2018.

En euros	Capital social	Prime d'émission	Prime conversion d'obligations	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2016	421 726	2 185 547				- 930 625	- 1 586 796	89 852
Augmentation de capital	358 060	19 837 520						20 195 580
Affectation de résultat						-1 586 796	1 586 796	
Autres variations								
Résultat net de l'exercice							-2 114 811	-2 114 811
Capitaux propres au 31.12.2017	779 786	22 023 067				-2 517 421	-2 114 811	18 170 621

En euros	Capital social	Prime d'émission	Prime conversion d'obligations	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2017	779 786	22 023 067				- 2 517 421	- 2 114 811	18 170 621
Augmentation de capital								
Affectation de résultat						-2 114 811	2 114 811	
Autres variations								
Résultat net de l'exercice							- 2 054 359	- 2 054 359
Capitaux propres au 30.06.2018	779 786	22 023 067				- 4 632 232	- 2 054 359	16 116 262

## 1.3 Tableaux des flux de trésorerie des exercices au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017

En euros	juin-18	juin-17
Résultat net de l'exercice	-2 054 359	-709 677
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	0	0
Dotation aux amortissements	21 190	11 916
Dotation aux provisions	-1 153	0
Plus-values de cession nettes d'impôt	0	0
Intérêt financiers nets payés	10 290	10 290
<b>Marge brute d'auto-financement</b>	<b>- 2 024 032</b>	<b>-687 471</b>
Variation des intérêts courus sur obligations convertibles et emprunts	-523	52 416
Variation du besoin en fond de roulement	0	0
Variation des autres créances	608 671	123 418
Variation des dettes d'exploitation	-253 751	30 176
<b>Variation du besoin en fond de roulement</b>	<b>-862 422</b>	<b>-93 241</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>-2 886 980</b>	<b>-728 296</b>
Acquisition d'immobilisations	0	0
Immobilisations incorporelles	168 037	25 704
Immobilisations corporelles	3 366	732
Immobilisation financières	109 719	0
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisation financières	9 713	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-271 409</b>	<b>-26 436</b>
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Souscription d'emprunts	0	0
<i>Dont obligations convertibles</i>	0	0
<i>Dont Adi</i>	0	0
<i>Dont avance remboursable</i>	0	0
	0	0
Intérêt financiers nets versés	-10 290	-10 290
Remboursement d'emprunt	-112 500	-15 000
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-122 790</b>	<b>-25 290</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-3 281 178</b>	<b>-780 024</b>
Trésorerie d'ouverture	18 226 084	1 499 963
Trésorerie de clôture	14 944 907	719 940
Variation de trésorerie	-3 281 177	-780 023

---

## Theranexus

Theranexus est une société anonyme spécialisée dans le secteur d'activité de la recherche-développement en biotechnologie.

### 2. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce – Art. R 123-196 1° et 2° ; PCG Art.831-1/1)

#### 2.1. Principes et conventions générales

Les comptes des exercices présentés ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

#### 2.2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

#### 2.3. Principe de continuité de l'exploitation

Le principe comptable de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de commerce.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant de la société impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années.
- Néanmoins la Société dispose d'une trésorerie de 14 945 k € au 30 juin 2018 suite à l'introduction en bourse de la société sur Euronext Growth en octobre 2017. Par ailleurs, un remboursement du Crédit Impôt Recherche 2017 pour 720 k € est également attendu sur le second semestre 2018.

La société est donc en mesure d'assurer son exploitation jusqu'au 30 juin 2019.

#### 2.4. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture, ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- Le pourcentage d'avancement des projets, entrant dans le cadre du calcul des subventions.
- Le Crédit Impôt Recherche.

#### 2.5. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euro.

### 3. Principales méthodes comptables de la Société

#### 3.1 Chiffre d'affaires

La société Theranexus, étant en phase de recherche, elle ne réalise pas encore de chiffre d'affaires.

#### 3.2 Subvention d'exploitation

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation en tenant compte du rythme des dépenses correspondantes et telles que définies dans les contrats, de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

#### 3.3 Immobilisations incorporelles et corporelles

##### 3.3.1 Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux coûts engagés pour l'acquisition des brevets déposés par l'entreprise et à des frais de licence avec le CEA - Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives, en fonction des dépenses encourues sur les projets.

En effet, un accord de licence exclusive de brevet et de communication de savoir-faire a été signé avec le CEA le 16 juin 2013. Cet accord permet à la société Theranexus d'exploiter les différents brevets mentionnés dans le contrat pour son activité. A ce titre, les frais de brevet associés à ce contrat sont comptabilisés en immobilisations.

Montant brevets THERANEXUS au bilan au 30/06/2018 : 124 626 €

Montant licences CEA au bilan au 30/06/2018 : 577 330 €

Les brevets et licences sont amortis de manière linéaire sur la durée de protection desdits brevets et licences, soit entre 15 et 20 ans actuellement.

Par ailleurs, il est rappelé que les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

##### 3.3.2 Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue suivante :

Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

##### 3.3.3 Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

Dans le cas de la société, celle-ci n'a pas jugé nécessaire d'effectuer ce test de dépréciation au 30 juin 2018, compte tenu de la nature de ses actifs. Au 30 juin 2018, un test de perte de valeur a été effectuée pour les immobilisations financières, plus précisément, les titres financiers, la moins-value de 1 153 € constatée en 2017 est reprise et comptabilisée au 30 juin 2018.

## THERANEXUS

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritère, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

### 3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements et d'un contrat de liquidité signé au cours de l'exercice 2017 suite à l'introduction en bourse de la société.

### 3.5 Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif.

### 3.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Au titre des exercices au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, il n'a pas été constaté de provision pour risques et charges.

La provision pour indemnité de départ à la retraite n'est pas provisionnée dans les comptes clos au 30/06/2018 et au 30/06/2017 tel que permis par la législation française.

### 3.7 Engagement de retraite

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par l'ANC n°2013-02.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la Société, mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan de l'annexe aux comptes annuels. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Les critères qui ont été retenus par la société sont les suivants :

#### Paramètres économiques :

- Revalorisation annuelle des salaires de 2 % (tendance à long terme)
- Taux d'actualisation retenu de 1.45 % au 30/06/2018
- Taux de turn-over : faible
- Table de mortalité : INSEE 2017

#### Paramètres sociaux :

- Départ volontaire à 60-67 ans,
- Taux de charges sociales à long terme moyen de 45 %.

### 3.8 Résultat exceptionnel

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes de la société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### 3.9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice. Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA ou BSPCE) sont considérés comme antidilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

### 3.10 CIR (Crédit d'Impôt Recherche)

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. La Société a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche 2017, au titre du régime des PME communautaire conformément aux textes en vigueur.

### 3.11 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement détenues par la société sont rapidement convertibles en liquidités.

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

## 4. Evènements significatifs

### 4.1 Faits spécifiques

- Sur la période 2017-2018, Theranexus a intensifié ses investissements de recherche et développement avec notamment l'atteinte de la preuve de concept clinique pour le programme THN102 dans la Narcolepsie et le développement préclinique des programmes THN201 et THN101, respectivement dans la Démence et les Douleurs Neuropathiques.

### 4.2 Evènement pots-clôture

Néant

## 5. Notes sur les comptes Semestriels au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017

### 5.1 Subvention d'Exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 63 216 € au 30 juin 2018, contre 50 621 € au 30 juin 2017. Elles découlent, pour ces 2 exercices, des aides accordées par les organismes publics pour les projets de recherche que mène THERANEXUS et tels que l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), la DGA ou BPI France. Généralement, ces projets sont menés sur plusieurs exercices.

### 5.2 Autres produits d'exploitation

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Transfert de charge d'exploitation	10 278	3 988
Autres produits	27 700	4 489
Autres produits d'exploitation	37 978	8 478

### 5.3 Autres achats et charges externes

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Achat d'études et prestations de recherche	1 732 972	455 783
Honoraires	104 028	28 788
Frais de voyage et déplacement, réception	45 721	24 939
Publicités	79 203	4 540
Divers	62 108	21 045
Autres achats et charges externes	2 024 032	535 095

Les autres charges externes sont essentiellement constituées des frais de recherche et développement engagés par la Société. L'évolution du poste Achats d'études et prestations de recherche est due à l'accélération du programme de développement clinique et notamment les prestations liées à l'étude de phase 2 du candidat-médicament THN102 dans la maladie de Parkinson.

La hausse des honoraires s'explique par des dépenses additionnelles de propriété intellectuelle, ainsi que par des honoraires d'expertise comptable et de commissariat au compte plus élevés suite à l'introduction en bourse de la Société.

L'évolution des dépenses de publicité comprend les honoraires de l'agence de communication financière et de l'agence de relations presse accompagnant la Société depuis son introduction en bourse en Octobre 2017

### 5.4 Charges de personnel

La société Theranexus bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis le mois d'avril 2013. En conséquence, le taux de charge social moyen s'élève à 34 % au 30 juin 2018 et à 32% au 30 juin 2017.

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

## THERANEXUS

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Salaire et traitement	740 112	286 471
Charges sociales	252 365	90 743
Charges de personnel	992 477	377 213

L'évolution des charges de personnel entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017 s'explique par le recrutement de nouveaux collaborateurs au sein de la direction scientifique et au sein de la direction financière. La Société bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis le mois d'avril 2013. Ce statut permet à la société de bénéficier de charges sociales allégées pour le personnel de recherche et développement, qui est majoritaire dans les effectifs. En conséquence, le taux de charge social moyen s'élève à 34% au 30 juin 2018 et à 32% au 30 juin 2017.

Le montant du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en moins des charges de personnel, conformément au choix laissé par le PCG. Il s'élève à 6 260 € au 30 juin 2018 et à 5 955 € au 30 juin 2017. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

L'évolution des effectifs est la suivante :

En unités	30/06/2018	30/06/2017
Cadres	15	7
Effectifs	15	8

### 5.5 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions enregistrées en résultat d'exploitation

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Dotations aux amortissements	21 190	11 916
Dotations aux provisions	0	0
Total	21 190	11 916

Les dotations aux amortissements sont ventilées comme suit :

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Immobilisations incorporelles	19 177	11 636
Immobilisations corporelles	2 014	280
Dotations aux amortissements	21 190	11 916

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sont essentiellement relatives aux brevets et licences.



### 5.6 Résultat Financier

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Revenus de placements financiers	12 584	249
Reprise dep amor financieres	1 153	0
Total Produits financiers	13 737	249
Intérêts sur obligations convertibles	0	57 623
Intérêts sur autres emprunts	14 070	13 858
Total Charges financières	14 070	71 481
Résultat Financier	-333	-71 232

### 5.7 Résultat Exceptionnel

En euros	30/06/2018	30/06/2017
Résultat Exceptionnel	0	0

### 5.8 Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche au 30 juin 2018 s'élève à 886 592 € contre 221 976 € au 30 juin 2017. Cette hausse est liée principalement à l'accélération du programme de développement clinique depuis l'introduction en bourse de la Société fin 2017 (avec notamment le démarrage de l'étude de phase 2 du THN102 dans la maladie de Parkinson), et dans une moindre mesure à l'accélération des dépenses de recherche visant à identifier de nouvelles combinaisons pouvant former des candidats-médicaments additionnels.

### 5.9 Etat des immobilisations

- Au 31/12/2017

Immobilisations	Valeur des immobilisations au 1.1.2017	Augmentation	Diminution/Cession	Valeur des immobilisations au 31.12.2017
Brevets	47 386	18 826		66 212
Licences	346 036	121 670		467 706
<b>TOTAL 1</b>	<b>393 422</b>	<b>140 496</b>		<b>533 919</b>
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 535	8 770		10 305
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 535</b>	<b>8 770</b>		<b>10 305</b>
Autres titres immobilisés	0	65 231		65 231
Prêts et autres immobilisations financières	17 651	135 878		153 529
<b>TOTAL 3</b>	<b>17 651</b>	<b>201 109</b>		<b>218 760</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>412 608</b>	<b>350 376</b>		<b>762 983</b>

• Au 30/06/2018

Immobilisations	Valeur des immobilisations au 1.1.2018	Augmentation	Diminution/Cession	Valeur des immobilisations au 30.06.2018
Brevets	66 212	58 414		124 626
Licences	467 706	109 623		577 330
<b>TOTAL 1</b>	<b>533 918</b>	<b>168 037</b>		<b>701 956</b>
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 305	3 366		13 671
<b>TOTAL 2</b>	<b>10 305</b>	<b>3 366</b>		<b>13 671</b>
Autres titres immobilisés	65 231	109 719		174 950
Prêts et autres immobilisations financières	153 529	7	9 719	143 816
<b>TOTAL 3</b>	<b>218 760</b>	<b>109 726</b>	<b>9 719</b>	<b>318 766</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>762 983</b>	<b>281 129</b>	<b>9 719</b>	<b>1 034 392</b>

5.9 Etat des amortissements

• Au 31/12/2017

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	53 001	24 599		77 600
<b>TOTAL 1</b>	<b>53 001</b>	<b>24 599</b>		<b>77 600</b>
Matériel de bureau, informatique, mobilier	490	1 339		1 829
<b>TOTAL 2</b>	<b>490</b>	<b>1 339</b>		<b>1 829</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 492</b>	<b>25 938</b>		<b>79 429</b>

• Au 30/06/2018

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	77 600	19 177		96 777
<b>TOTAL 1</b>	<b>77 600</b>	<b>19 177</b>		<b>96 777</b>
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 829	2 014		3 842
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 829</b>	<b>2 014</b>		<b>3 842</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 429</b>	<b>21 191</b>		<b>100 619</b>

### 5.11 Etat des provisions

- Au 30/06/2017

Pas de provisions réglementées, pour risque et charge ou dépréciation au 30/06/2017.

- Au 30/06/2018

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Immobilisations financières	1 153	0	1 153	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 153</b>	<b>0</b>	<b>1 153</b>	<b>0</b>

### 5.12 Etat des échéances des créances et des dettes

- Au 31/12/2017

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Prêts			
Autres immobilisations financières	153 529		153 529
Personnel et comptes rattachés	4 715	4 715	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	733 424	733 424	
- T.V.A	292 843	292 843	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	40 087	40 087	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 138	6 138	
Charges constatées d'avance	389 776	389 776	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 620 511</b>	<b>1 466 982</b>	<b>153 529</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	468 168	65 000	403 168	
Fournisseurs et comptes rattachés	686 859	686 859		
Personnel et comptes rattachés	211 488	211 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	282 395	282 395		
Groupe et associés	41	41		
Produits constatés d'avance	15 895	15 895		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 664 846</b>	<b>1 261 678</b>	<b>403 168</b>	<b>0</b>

(1) Dont Emprunt auprès d'OSEO pour 112.5 k€ et un Emprunt BPI pour 350 k€, ainsi que les intérêts courus sur emprunts pour 5,6 k€ (cf détail emprunts section 5.20)

THERANEXUS

- Au 30/06/2018

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisation financières	143 816		143 816
Autres Créances Clients	24 671	24 671	
Sécurité sociales, autres organismes sociaux	5 406	5 406	
- Impôts sur les bénéfices	1 619 220	1 619 220	
- T.V.A	130 627	130 627	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	83 908	83 908	
Débiteurs divers	14 860	14 860	
Charges constatées d'avance	205 685	205 685	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 228 192</b>	<b>2 084 376</b>	<b>143 816</b>

Les créances « Impôts sur les bénéfices » correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), au Crédit Impôts Famille et au Crédit Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») acquis par la société. En l'absence de résultat imposable, et du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, ces créances sont remboursables l'année suivant celle de sa constatation.

A l'issue de la période d'imputation, la fraction non imputée est restituable à l'entreprise :

Estimation du CIR au 30 juin 2018 : 886 592 €, calculée sur la base d'engagement des projets en termes de frais et subventions.

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)	355 145	40 145	315 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	662 732	662 732		
Personnel et comptes rattachés	157 477	157 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 286	127 286		
T.V.A	4 112	4 112		
Groupe et associés	41	41		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 306 793</b>	<b>991 793</b>	<b>315 000</b>	<b>0</b>

- (1) Un Emprunt BPI pour 350 k€, ainsi que les intérêts courus sur emprunts pour 5,1 k€ (cf détail emprunts section 5.19)

### 5.13 Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2018	31/12/2017
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<b>CREANCES</b>		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 406	2 235
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		
<b>DISPONIBILITES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>5 406</b>	<b>2 235</b>

### 5.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont composés de la manière suivante :

En euros	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	8 009 293	15 003 549
Disponibilités	6 935 614	3 222 534
Trésorerie et équivalent de trésorerie bruts	14 944 907	18 226 084
Dépréciation	0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie bruts	14 944 907	18 226 084

Les valeurs mobilières de placement de la société présentent un caractère liquide et ont donc été intégrées au poste de trésorerie.

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur la période.

### 5.15 Charges constatées d'avance

	30/06/2018	31/12/2017
Prestations de services R&D	139 866	339 080
Charges liées au personnel	30 670	27 340
Assurances	27 091	9 859
Divers	8 057	13 497
<b>TOTAL</b>	<b>205 685</b>	<b>389 776</b>

Les charges constatées d'avance sur les études cliniques résultent de la facturation déjà reçue par la Société sur des études non encore réalisées. Elles sont constituées des prestations de service de recherche et développement, des charges liées au personnel, des assurances et de charges diverses. Les charges constatées d'avance sont de 205 685 € au 30 juin 2018 et de 389 776 € au 31 décembre 2017.

**5.16 Produits constatés d'avance**

	30/06/2018	31/12/2017
Subventions	0	15 896
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>15 896</b>

Les produits constatés d'avance sont liés à une subvention pour laquelle la totalité des coûts n'a pas encore été engagée.

**5.17 Composition du capital social**

**5.17.1 Capital social actuel**

Au 30 juin 2018, le capital social de la Société est fixé à 779 785.75 €.

Il est divisé en 3 119 143 actions ordinaires de 0.25 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

**5.17.2 Capital social potentiel**

Au 30 juin 2018, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises par exercice de bons de souscription et conversion d'obligations convertibles est de 353 708 actions correspondant à :

**1- BSA**

L'assemblée générale des associés du 29 octobre 2014 a, aux termes de ses onzièmes et douzième résolution, a délégué au directoire sa compétence à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, et d'attribuer un nombre maximum de 2.691 BSA et/ou BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 0.25€, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 2.691 euros,

Par décision en date du 24 mars 2016, le directoire a procédé à l'attribution d'un nombre global de 2.691 BSA qui ont été intégralement souscrits.

Les principales caractéristiques des BSA sont les suivantes :

- Prix de souscription des BSA : 1,24 €
- Prix d'exercice : 3.095 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 4 actions ordinaires nouvelles
- Période d'exercice : avant 23 mars 2026 sous certaines conditions.

Au 30 juin 2018, aucun des 2 691 BSA émis n'a été exercé par les bénéficiaires.

**2- BCE**

Les BCE devront être exercés au plus tard dans les dix (10) ans de leur émission.

**a. BSCPE 2016-1**

L'assemblée générale des associés du 29 octobre 2014 a délégué au directoire sa compétence à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, et d'attribuer un nombre maximum de 26 918 BSA et/ou BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1€, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 26.918 euros, Par décision en date du 24 mars 2016, le directoire a procédé à l'attribution d'un nombre global de 4 488 BSCPE 2016-1 qui ont été intégralement souscrits. Les termes de ces bons ont ensuite été amendés du fait de la décision de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2017 de diviser par 4 le montant nominal par action.

## THERANEXUS

Les principales caractéristiques des BSCPE 2016-1 sont les suivantes :

- Prix d'exercice : 3,095 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 4 actions ordinaires nouvelles
- Période d'exercice : avant juillet 2018 sous certaines conditions.

Au 30 juin 2018, aucun des 4 488 BSCPE 2016-1 émis n'a été exercé par les bénéficiaires.

### b. BSCPE 2016-2

L'assemblée générale des associés du 29 octobre 2014 a, aux termes de ses onzième et douzième résolutions, a délégué au directoire sa compétence à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, et d'attribuer un nombre maximum de 26.918 BSA et/ou BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1€, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 26.918 euros.

Par décision en date du 24 mars 2016, le directoire a procédé à l'attribution d'un nombre global de 1 794 BSCPE 2016-2 qui ont été intégralement souscrits. Les termes de ces bons ont ensuite été amendés du fait de la décision de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2017 de diviser par 4 le montant nominal par action.

Les principales caractéristiques des BSCPE 2016-2 sont les suivantes :

- Prix d'exercice : 3,095 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 4 actions ordinaires nouvelles
- Période d'exercice :
  - o 996 BSPCE 2016-2 pourront être exercés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
  - o 998 BSPCE 2016-2 pourront être exercés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Au 30 juin 2018, aucun des 1 794 BSCPE 2016-2 émis n'a été exercé par les bénéficiaires.

### c. BSCPE 2016-3

L'assemblée générale des associés du 29 octobre 2014 a délégué au directoire sa compétence à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, et d'attribuer un nombre maximum de 26.918 BSA et/ou BSPCE, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 0.25€, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 26.918 euros.

Par décision en date du 24 mars 2016, le directoire a procédé à l'attribution d'un nombre global de 4 486 BSCPE 2016-3 qui ont été intégralement souscrits. Les termes de ces bons ont ensuite été amendés du fait de la décision de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2017 de diviser par 4 le montant nominal par action.

Les principales caractéristiques des BSCPE 2016-3 sont les suivantes :

- Prix d'exercice : 3,095 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 4 actions ordinaires nouvelles
- Période d'exercice en fonction d'objectifs opérationnels définis :
  - o 747 BSPCE 2016-3 pourront être exercés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
  - o 748 BSPCE 2016-3 pourront être exercés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
  - o 748 BSPCE 2016-3 pourront être exercés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Au 30 juin 2018, aucun des 4 486 BSCPE 2016-3 émis n'a été exercé par le bénéficiaire.

### d. BSCPE 2016-4

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 avril 2016 (cinquième et sixième résolution) a décidé l'émission de 13.460 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises, intitulés "BSCPE 2016-4". Les termes de ces bons

## THERANEXUS

ont ensuite été amendés du fait de la décision de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2017 de diviser par 4 le montant nominal par action.

Les principales caractéristiques des BSCPE 2016-4 sont les suivantes :

- Prix d'exercice : 3,095 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 4 actions ordinaire nouvelle
- Période d'exercice :
  - o les 11.218 BSPCE 2016-4 restants ne pourront être exercés par chacun de leur bénéficiaire qu'en fonction de l'atteinte d'objectifs opérationnels prédéfinis.

Le conseil d'administration du 31 octobre 2017 a constaté la caducité de 2.242 BSPCE 2016-4.

Au 30 juin 2018, 11 218 BSCPE 2016-4 émis n'ont été exercé par les bénéficiaires.

### e. BSCPE 2017-1

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 septembre 2017 a décidé l'émission de 300.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises, intitulés "BSCPE 2017-1".

Les principales caractéristiques des BSCPE 2017-1 sont les suivantes :

- Prix d'exercice : 15,50 €
- Parité d'exercice : l'exercice d'un bon permet de souscrire 1 action ordinaire nouvelle
- Période d'exercice : avant octobre 2017 sous certaines conditions.

Au 30 juin 2018, 300 000 BSCPE 2017-1 émis n'ont été exercé par les bénéficiaires.

### 3- BSOC

Le directoire dans sa séance du 19 avril 2016 a pris acte que la totalité des porteurs des 94.384 BSOC ont exercé leurs bons et souscrit 94.384 obligations convertibles en actions au prix de 12,38 euros, représentant un emprunt total de 1.168.473,92 euros. Après leur exercice en 2017, il n'y a plus de BSOC. En 2017, les obligations convertibles ont été converties en actions ordinaires simultanément à l'opération d'introduction en bourse.

### 5.18 Avances remboursables

En euros	30/06/2017	Augmentation	Remboursement	30/06/2018
BPI France	540 000	0	0	540 000
Total avances remboursables	540 000	0	0	540 000

Les avances remboursables sont comptabilisées en Autres Fonds Propres. Elles doivent être remboursées en cas de réussite commerciale des projets qu'elles financent. En cas d'échec des projets financés, elles sont alors comptabilisées au compte de résultat.

Les caractéristiques de l'avance remboursable sont les suivantes :

#### Avance remboursable contractée auprès de BPI France

- Montant accordé : 900 000 €
- Avance versée au 31/12/2016 : 540 000 €
- Remboursement forfaitaire minimum : 360 000 €



### 5.19 Emprunts et dettes financières

- Au 30/06/2018

Emprunt auprès de BPI France :

- Montant : 350 000 €
- Versement des fonds en juin 2015
- Durée : 8 ans
- Taux annuel : 5.88 %
- Capital remboursé à partir du 30 septembre 2018 pour 17,5 k€ par trimestre.

A la clôture de l'exercice au 30 juin 2018, le montant de cet emprunt figure pour 350 000 €.

### 5.20 Fournisseurs et comptes rattachés

- Au 31/12/2017

En euros	30/06/2017	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> A 5 ans
Dettes fournisseurs	206 739	206 739		
Factures non parvenues	480 120	480 120		
Fournisseurs et comptes rattachés	686 859	686 859		

- Au 30/06/2018

En euros	30/06/2018	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> A 5 ans
Dettes fournisseurs	243 680	243 680		
Factures non parvenues	404 192	404 192		
Fournisseurs et comptes rattachés	647 872	647 872		

### 5.21 Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2018	31/12//2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	5 145	5 668
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 192	480 120
Dettes fiscales et sociales	217 036	281 547
<b>TOTAL</b>	<b>626 373</b>	<b>767 335</b>

## 5.22 Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan donnés ou à recevoir sont les suivants :

### 1- Engagement de retraite :

La provision pour départ de retraite n'est pas comptabilisée dans le bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à :

- 33 644 € charges sociales comprises au 30/06/2017
- 51 755 € charges sociales comprises au 30/06/2018

### 2- Engagement de licence avec le CEA :

La Société a signé en juin 2013 un accord de licence exclusive mondiale de brevets et de communication de savoir-faire avec le CEA et BMS. Plusieurs avenants sont venus compléter cet accord initial.

Dans le cadre de cet accord, il a notamment été convenu que la Société :

- Rembourse au CEA les frais de propriété industrielle, engagés par le CEA antérieurement à la date de signature de la licence, relatifs aux brevets des familles I, II et III. Ces charges ont déjà été comptabilisées dans les comptes de la société ;
- Prendre en charge les frais de propriété industrielle postérieurs à la date de signature de la licence, relatifs aux brevets des familles I, II et III ;

La structure contractuelle de la contrepartie financière dépend de la catégorie du produit et de la stratégie de développement adoptée par la Société :

- S'agissant d'exploitation directe : la Société s'engage à rétrocéder au CEA une redevance annuelle basée sur le chiffre d'affaire lié aux ventes nettes de produits ; Compte tenu des programmes de développement en cours et de la stratégie adoptée par la Société, il est précisé que pour les trois candidats-médicaments présentés ci-dessus, la Société rétrocédera au maximum au CEA une redevance à un chiffre basée sur les sommes perçues du sous licencié.
- S'agissant d'exploitation indirecte : la Société s'engage à rétrocéder au CEA une partie des sommes perçues dans le cadre de toute sous-licence contractée avec un tiers ; Le pourcentage de rétrocession au CEA variant en fonction
- de l'étape de développement du produit à laquelle la sous-licence est concédée (plus le développement est avancé plus la redevance est faible).

### 3- Loyers :

La charge locative semestrielle s'élevant à environ 0.80 k€, les engagements donnés au titre des loyers sont considérés comme non significatifs.

### 4- Avance remboursable :

Une fois le projet réalisé, la société sera en mesure d'obtenir 360 000 k€ supplémentaire.

## 5.23 Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération brute des mandataires sociaux du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017 est de 133 929 €.

La rémunération brute des mandataires sociaux du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018 est de 310 707 €.

## 5.24 Entreprises liées

Il n'existe pas de transactions avec des entreprises liées.

## 5. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

Le tableau détaillé de l'actionnariat ci-après présente la répartition du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2018 en tenant compte de la division par 4 de la valeur nominale des actions de la Société et de la multiplication corrélatrice du nombre d'actions composant le capital social par 4 décidée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 26 septembre 2017.

	Situation au 30/06/2018		Situation au 30/06/2018 sur une base diluée***						Droits de vote	
	Nombre d'actions ordinaires	%	Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des instruments dilutifs en circulation				Nombre d'actions total post exercice des instruments dilutifs en circulation		Nombre	%
			BSA	BSPCE	Total instruments dilutifs	Total instruments dilutifs % base diluée	Total base diluée	%		
Franck Mouthon	317 776	10,2%	-	106 924	106 924	3,0%	424 700	12,1%	635 552	13,3%
Mathieu Charvériat	317 776	10,2%	-	106 924	106 924	3,0%	424 700	12,1%	635 552	13,3%
<b>Total fondateurs</b>	<b>635 552</b>	<b>20,4%</b>	<b>-</b>	<b>213 848</b>	<b>213 848</b>	<b>6,1%</b>	<b>849 400</b>	<b>24,1%</b>	<b>1 271 104</b>	<b>26,5%</b>
<b>Salariés et autres personnes physiques</b>	<b>3 225</b>	<b>0,1%</b>	<b>3 588</b>	<b>174 096</b>	<b>177 684</b>	<b>5,1%</b>	<b>180 909</b>	<b>5,1%</b>	<b>3 225</b>	<b>0,1%</b>
<b>Total fondateurs &amp; salariés</b>	<b>638 777</b>	<b>20,5%</b>	<b>3 588</b>	<b>387 944</b>	<b>391 532</b>	<b>11,1%</b>	<b>1 030 309</b>	<b>29,3%</b>	<b>1 274 329</b>	<b>26,6%</b>
Dominique Costantini	-	0,0%	3 588	-	3 588	0,1%	3 588	0,1%	-	0,0%
Luc-André Granier	-	0,0%	3 588	-	3 588	0,1%	3 588	0,1%	-	0,0%
<b>Total administrateurs</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>7 176</b>	<b>-</b>	<b>7 176</b>	<b>0,2%</b>	<b>7 176</b>	<b>0,2%</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
Richard Platford	102 702	3,3%	-	-	-	0,0%	102 702	2,9%	196 962	4,1%
Supernova Invest*	432 260	13,9%	-	-	-	0,0%	432 260	12,3%	813 156	17,0%
Auriga Partners	452 180	14,5%	-	-	-	0,0%	452 180	12,9%	732 200	15,3%
Sofimac Partners	306 639	9,8%	-	-	-	0,0%	306 639	8,7%	522 039	10,9%
Kreaxi**	157 732	5,1%	-	-	-	0,0%	157 732	4,5%	238 508	5,0%
<b>Total investisseurs financiers historiques</b>	<b>1 451 513</b>	<b>46,5%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>1 451 513</b>	<b>41,3%</b>	<b>2 502 865</b>	<b>52,2%</b>
Flottant****	1 028 853	33,0%	-	-	-	0,0%	1 028 853	29,2%	1 017 344	21,2%
<b>Total investisseurs</b>	<b>2 480 366</b>	<b>79,5%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>2 480 366</b>	<b>70,5%</b>	<b>3 520 209</b>	<b>73,4%</b>
<b>Total général</b>	<b>3 119 143</b>	<b>100,0%</b>	<b>10 764</b>	<b>387 944</b>	<b>398 708</b>	<b>11,3%</b>	<b>3 517 851</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 794 538</b>	<b>100,0%</b>

\* Dont 247.564 actions via son fonds Amorçage Technologique Investissement

\*\* Né du rapprochement entre Rhône-Alpes Création et Banexi Ventures Partners

\*\*\* Les chiffres figurant dans ces colonnes sont communiqués sur la base d'un capital pleinement dilué, c'est-à-dire en supposant chacun des bons de souscription d'action (« BSA ») et bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») en circulation exercé, (voir 21.1.4, « Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part du capital » du présent document de référence). Ces chiffres tiennent également compte de la division par 4 de la valeur nominale des actions de la Société (et la multiplication corrélatrice du nombre d'actions par 4).

\*\*\*\* Les titres détenus par la Société dans le cadre de son contrat de liquidité sont privés de droits de vote (11 509 titres au 30 juin 2018)

### DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

A la date de publication du présent rapport, l'ensemble des actionnaires de la Société disposent de droits de vote équivalents à la quotité de capital qu'ils détiennent, étant toutefois précisé que depuis la date de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris, les actions entièrement libérées pour

lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux (2) ans au moins à compter de l'introduction en bourse de la Société, au nom du même actionnaire, bénéficieront d'un droit de vote double.

Les principaux actionnaires bénéficient de ce fait de droits de vote double sur certaines des actions qu'ils détiennent. Les droits de votes des principaux actionnaires sont résumés ci-dessus.

## **CONTROLE DE LA SOCIETE**

A la date de publication du présent rapport, il n'existe pas d'actionnaire de contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

La Société n'a pas mis en place de mesures en vue de s'assurer que son éventuel contrôle ne soit pas exercé de manière abusive.

## **ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE**

A la connaissance de la Société, il n'existe ni action de concert entre ses actionnaires, ni accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle, étant précisé que le pacte signé entre les principaux actionnaires de la Société le 29 octobre 2014 a été automatiquement résilié en Octobre 2017 à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris.

## **ETAT DES NANTISSEMENTS**

A la date du présent rapport, le seul nantissement porte sur le fonds de commerce de la Société (et exclut spécifiquement tout brevet et autre élément de propriété intellectuelle). Ce nantissement a été mis en place dans le cadre de l'accord de financement de 2,5 M€ signé avec un syndicat bancaire en juillet 2018.